



Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf



Pourquoi jeter
quand on peut
recycler ?

Nos déchets Mode d'emploi



Version
2020



Bravo!

Depuis 2010, les efforts de tri ont porté leurs fruits :



55 % de valorisation matière et biologique des déchets ménagers, dont :

+ 24,2 % d'emballages (métalliques, cartonnets, plastiques) collectés.

-14,8 % d'ordures ménagères traitées.

+16,3 % de verre collectés.

Le recyclage a permis d'économiser en 2017 :

4 417 tonnes de **CO₂**, soit l'équivalent de l'émission annuelle de CO₂ par 2629 habitants.

47 530 MWh d'**énergie**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 4614 habitants.

158 500 m³ d'**eau**, soit la consommation annuelle de 2881 habitants.

Grâce à vous, aux orientations volontaristes de la politique déchets menées par Cap Atlantique, en cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle :

- **-11,1 %** de papiers ont été collectés.
- de **nouvelles filières de valorisation** ont été développées (mobilier, carton) et optimisées (déchets dangereux, bois) ;
- Un **taux unique** de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est institué depuis 2015, soit **7,93 %** en 2018.



Pour en savoir plus, consultez le règlement de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés sur www.cap-atlantique.fr

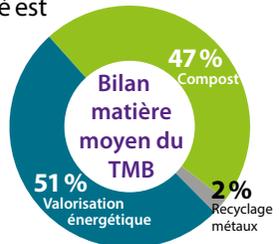
"Nos déchets mode d'emploi"

- Comment consommer mieux ? **3**
- Les ordures ménagères **4**
- Le verre **5**
- Les emballages légers **6**
- Les papiers **8**
- Le carton **9**
- Le tri, ce n'est pas à la méthode sauvage ! **10**
- Pour éviter les risques de graves incendies... **10**
- Les déchetteries **11**
- Le circuit de vie des déchets.... **14**
- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques **16**
- Le mobilier usagé **18**
- Les encombrants **20**
- Les déchets végétaux **22**
- Le compostage **24**
- Les autres déchets **26**

Sommaire

Le Tri Mécano-Biologique (TMB)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le traitement des ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire est confié à **SUEZ Recyclage Valorisation Grand Ouest** jusqu'à 2020. Le site de traitement proposé par ce nouveau prestataire est situé à Gueltas (56) et offre une solution **100 % Traitement Mécano Biologique**. Le choix de ce procédé est **une alternative forte** aux solutions **d'enfouissement et d'incinération plus polluantes**.



NOUVEAU

Comment consommer mieux pour produire moins de déchets ?



Ensemble, participons à la grande croisade des déchets ! Réduisons le volume des ordures ménagères par des gestes simples.

■ RÉDUISONS LES DÉCHETS À LA SOURCE

- en évitant les produits jetables ;
- en limitant la consommation de papier, en adoptant par exemple un "STOP PUB" sur nos boîtes aux lettres ;
- en évitant les emballages superflus, à la faveur des éco-recharges ;
- en buvant l'eau du robinet pour éviter les bouteilles en plastique ;
- en faisant une liste de course pour n'acheter que ce qui est nécessaire ;
- en cuisinant les restes de repas ;
- en préférant les sacs réutilisables, cabas ou paniers pour faire nos courses ;
- en choisissant des produits d'occasion...

■ DONNONS UNE SECONDE VIE AUX PRODUITS AU LIEU DE LES JETER

- en donnant aux associations Emmaüs, Secours populaire, le Relais, Donnons.org ou Recupe.net, etc ;
 - en troquant ou louant ;
 - en vendant lors de vide-greniers ou sur internet ;
 - en ayant simplement le réflexe de réparation maison ou liée à l'économie circulaire !
- ➕ www.repaircafe.org/fr
La Turballe et La Madeleine.



■ RECYCLONS TOUT CE QUI EST RECYCLABLE OU VALORISABLE

- en compostant nos déchets de jardin et de cuisine. ➕ Voir page 24 ;
- en suivant les consignes tri indiquées sur les emballages ;
- en ayant le réflexe déchetterie pour les gravats, ferrailles, cartons, huiles, déchets ménagers spéciaux, bois et végétaux, encombrants, mobilier...



➕ Plus d'infos sur www.consignesdetri.fr

Téléchargez l'application
Le Guide du Tri



Le saviez-vous ?

- ▶ CAP Atlantique est lauréat de l'appel à projet de l'ADEME, « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » depuis septembre 2016, pour une durée de 3 ans. L'un des principaux objectifs est de diminuer de **3 %** le tonnage des déchets ménagers et assimilés (soit **-3 000 tonnes**).
- ▶ Chaque jour, un habitant produit **1 kg** de déchets ménagers. C'est **2 fois plus** qu'il y a **40 ans**. ADEME



Comment sont collectées mes ordures ménagères ?

Les ordures ménagères sur le territoire de Cap Atlantique sont collectées en porte-à-porte grâce à des bacs à ordures ménagères. Pensez aussi aux plus de 110 conteneurs d'apport volontaire, très pratiques, mis à votre disposition par la Communauté d'agglomération.

Enfermez vos ordures ménagères dans des sacs-poubelles : votre bac restera propre !



Bacs ordures ménagères

Pas de collecte les 25 décembre et 1^{er} janvier

Présentez votre bac poignées tournées vers la route la veille au soir du jour de collecte. Après la collecte, ne laissez pas votre bac sur la voie publique.

Le bon réflexe en fin de séjour :

• ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les déchets non recyclables, restant après tri sélectif et dépôt en déchetterie.



Conteneurs ordures ménagères

➕ Localisez leurs emplacements sur www.cap-atlantique.fr



Les interdits

- Gravats, végétaux,
- déchets dangereux ;
- déchets d'activités de soins à risques infectieux ;
- papiers, verre, emballages légers ;
- carton.



Les ordures ménagères en chiffres

- ▶ En 2017, **23 807** tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire de Cap Atlantique, (**326,5** kg par habitant/an en moyenne) soit une baisse de **14,8** % depuis 2010. **Bravo !**
- ▶ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2017 représente **12 M€** pour Cap Atlantique.

La TEOM finance la collecte, le transfert, le tri, le transport et le traitement des déchets ménagers.

Où déposer mes récipients en verre ?

Le verre est 100 % recyclable et à l'infini. Pour participer à la collecte du verre (uniquement en apport volontaire) Cap Atlantique met à votre disposition près de 400 conteneurs.



Pensez à enlever les bouchons et les couvercles !



Déposez les bouchons métalliques dans les sacs ou conteneurs jaunes

Conteneurs à bandeau **vert**

➕ Localisez leurs emplacements sur www.cap-atlantique.fr

• BOUTEILLES VIDES



Pour la tranquillité de tous, pas de dépôt de verre entre 20 h et 8 h.



• BOCAUX EN VERRE VIDES

Les interdits

- Pots de fleurs,
- ampoules,
- bouchons et couvercles,
- vaisselle, faïence, porcelaine,
- miroirs,
- vitres.

Inutile de laver vos récipients avant de les jeter. Bien les vider suffit amplement !



Le saviez-vous ?

- ▶ Plus de la moitié des bouteilles que vous achetez est fabriquée avec du verre recyclé.
- ▶ Le verre est recyclable à 100 %.

Valorisation collecte Cap Atlantique 2017

- ▶ 5 747 tonnes de verre \approx 12 286 000 nouvelles bouteilles de 75 cl.



Comment trier mes emballages légers ?

Jetez les bouteilles et les flacons en plastique vidés de leur contenu, avec leurs bouchons vissés. C'est plus simple, plus propre et plus pratique !



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

- Flacons de produits ménagers,
- bouteilles d'huile, d'eau, de jus de fruits, sodas,
- cubis...

Vous pouvez aplatir les bouteilles en plastique

Les interdits

- Polystyrène,
- pots, films, sacs et barquettes en plastique,
- textiles sanitaires,
- carton,
- papiers,
- verre.



En plus de la collecte des sacs jaunes pour les emballages plastiques, métalliques, cartonnets en porte-à-porte, Cap Atlantique met à votre disposition plus de 240 conteneurs en apport volontaire.

Inutile de laver vos emballages avant de les jeter ; bien les vider suffit amplement !



ôtez les bouchons en plastique.

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

- Boîtes de conserve,
- bidons et barquettes aluminium,
- canettes,
- aérosols.

NOUVEAU

PETITS EMBALLAGES EN ALUMINIUM

- Capsules de café,
- feuilles d'aluminium,
- bougies chauffe-plats,
- collerettes et bouchons,
- opercules et couvercles...



Le saviez-vous ?

- 1 Français sur 2 trie déjà ses emballages. Et vous ?
- Grâce à vos efforts constants de tri, en 2017 sur le territoire de Cap Atlantique, 2 141 tonnes d'emballages ont été collectées. Soit 24,2 % d'augmentation par rapport à 2010. Bravo !
- A l'achat, un rouleau de 25 sacs jaunes coûte 1,28 € TTC à Cap Atlantique.





Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

Éco-organisme agréé
par le Ministère de la
Transition écologique
et solidaire, pour le tri des emballages
et des papiers, **CITEO** apporte une
assistance technique et financière aux
établissements publics tels que Cap
Atlantique. **+** www.citeo.com

Où se procurer les sacs jaunes ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule et Herbignac ;
- aux accueils des 15 mairies du Territoire.

dans la limite de 1 rouleau par passage

Sacs jaunes



Les sacs jaunes, mis gratuitement à votre disposition, sont exclusivement **réservés au tri des emballages** et rien que les emballages !

Conteneurs à bandeau jaune

+ Localisez leurs emplacements sur www.cap-atlantique.fr



CARTONNETTES



Un doute? Demandez
conseil ou consultez

+ www.consignesdetri.fr

BRIQUES ALIMENTAIRES



Les dépôts sauvages sont interdits,

y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels,
devant les déchetteries ou alentours, **et pénalement
répréhensibles** selon les articles R632-1 et R635-8
du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500 €).



Valorisation collecte Cap Atlantique 2017

- **573** tonnes de bouteilles et flacons \approx **812 000** pulls polaires + **925** km de tuyau
- **190** tonnes d'acier \approx **272** voitures
- **14** tonnes d'aluminium \approx **4 100** vélos
- **655** tonnes de cartonnettes \approx **10 807 500** boîtes à œufs
- **96** tonnes de briques alimentaires \approx **2 784 000** paquets de 10 mouchoirs



Que faire de mes papiers ?



Pensez à enlever les films plastiques !

Inutile de froisser ou déchirer les papiers !



TOUS LES PAPIERS

- Publicités, prospectus, journaux
- Courriers, lettres, enveloppes...



- Catalogues, annuaires, magazines
- Livres, feuilles et papier broyé



Autocollant disponible à Cap Atlantique



Les interdits

- Articles d'hygiène,
- papiers salis ou gras,
- films en plastiques,
- mouchoirs, essuie-tout...
- papiers photos,
- papiers peints.



Le papier est entièrement recyclable, et supporte jusqu'à 5 cycles de recyclage. Trier vos papiers est un geste simple grâce aux sacs bleus en collecte en porte-à-porte. En complément, vous disposez aussi de 210 conteneurs d'apport volontaire.

Où se procurer les sacs bleus ?

- Aux accueils Cap Atlantique de La Baule et Herbignac.
- aux accueils des 15 mairies du Territoire.

dans la limite de 1 rouleau par passage.



Sacs bleus

Conteneurs à bandeau bleu

Localisez leurs emplacements sur www.cap-atlantique.fr



Plus d'infos sur le tri des papiers : www.citeo.fr



Le saviez-vous ?

- ▶ Les papiers récupérés sur le territoire de Cap Atlantique servent notamment à fabriquer des boîtes à œufs. Étonnant non ?



Valorisation collecte Cap Atlantique 2017

- ▶ 2319 tonnes de papier = 18 906 000 boîtes à œufs.

Où déposer mes cartons ?

Cartons pliés,
non souillés,
sans polystyrène,
ni film



CARTONS

- Cartons bruns,
- grands cartons ondulés,
- cartons de déménagement.



Les dépôts sauvages sont interdits,

y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou alentours, **et pénalement répréhensibles** selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500 €).



Les interdits

- Cagots,
- ordures ménagères,
- caisses et films en plastique,
- polystyrène,
- cartonnettes,
- gravats,
- verre,
- papiers.



Les cartons non triés, comme les ordures ménagères, ne sont pas recyclés et sont donc facturés à la collectivité au tarif fort "ordures ménagères". Limitez le gaspillage de matières et d'énergie en participant au recyclage des cartons. En complément des 9 déchetteries, 40 conteneurs sont déjà à votre disposition !

Déchetteries

Cartons volumineux



Conteneurs à cartons

+ Localisez leurs emplacements sur www.cap-atlantique.fr



Le saviez-vous ?

▶ Le recyclage d'une tonne de carton permet d'épargner 2,5 tonnes de bois et d'éviter le rejet de 2,5 tonnes de CO₂.

Valorisation collecte Cap Atlantique 2017

▶ 1 642 tonnes de carton (apport volontaire et déchetteries) \approx 6 162 000 boîtes à chaussures.



Le tri, ce n'est pas à la méthode sauvage !



Les dépôts sauvages sont interdits, y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou alentours, et pénalement répréhensibles selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

Ils peuvent générer des problèmes

- ▶ sanitaires,
- ▶ de sécurité pour les usagers et pour les agents de veille propreté,
- ▶ d'image pour notre territoire.

Dépôt sauvage = amende jusqu'à 1500 €



Le saviez-vous ?

- ▶ 154 tonnes de dépôts sauvages collectées en 2017 sur le territoire = 150 000 € de ramassage et de frais de traitement en moyenne !

9 déchetteries accessibles à tous

Où et quand ?



Fermées les jours fériés et en cas de fortes intempéries



Communes	Coordonnées	Téléphone	Jours et horaires d'ouverture
GUÉRANDE	Parc d'activités de Villejames	02 40 15 68 97	<p>Merci d'arriver au plus tard 15 minutes avant la fermeture !</p> <p>Du lundi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h</p>
HERBIGNAC Kéraline	Kéraline	02 40 19 90 70	
LA BAULE-ESCOUBLAC	Route du Rocher	02 40 60 85 66	
LE POULIGUEN	Route de la Minoterie	02 40 62 27 82	
PÉNESTIN	Les Barges	02 99 90 46 10	
PIRIAC-SUR-MER	L'Arche Chaussin	02 40 23 60 09	
HERBIGNAC Pompas	Pompas	02 40 91 36 06	<p>Lundi et mercredi : 8 h à 12 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h</p>
		Du 16/09 au 14/06	Du 15/06 au 15/09
BATZ-SUR-MER	Route du Croisic 02 40 23 87 76	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h	Du lundi au samedi : 9 h à 12 h
LE CROISIC	8, chemin du Pré du Pas 02 40 23 28 78	Du lundi au samedi : 14 h à 18 h	Du lundi au samedi : et 14 h à 18 h

Pour éviter tout risque d'incendie...

*Suivez strictement les consignes de sécurité liées aux produits !
Demandez à votre revendeur.*



non acceptés en DÉCHETTERIES !



BOUTEILLES DE GAZ EXTINCTEURS

(produits avec gaz sous pression)



● **Vendeurs**

Les vendeurs sont dans l'obligation de les reprendre (système de consigne).

● **Magasins d'accastillage**

Déposez gratuitement vos fusées de détresse périmées lors de l'achat de produits neufs.



FEUX DE DÉTRESSE

- Fusées parachutes
- Feux à main
- Fumigènes

(produits explosifs)



APER PYRO organise le traitement des feux de détresse périmés dans le respect de la réglementation.

➕ www.aper-pyro.fr

Éco-organisme en charge du traitement des produits pyrotechniques de plaisance périmés. Agréé par arrêté du 22 décembre 2015 du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



Les interdits

- Ne jetez **aucun** de ces déchets valorisables ou dangereux dans votre poubelle habituelle ou en déchetterie!



Soyons vigilants aux dépôts dans la benne tout-venant !

Le saviez-vous ?

- ▶ **95 000 €** ont été nécessaires pour remettre en état le centre d'enfouissement de Kéraline à Herbignac, après les incendies d'avril et août 2017 et septembre 2018.

Quoi déposer dans les déchetteries ?

Les 9 déchetteries de Cap Atlantique acceptent les mêmes types de matériaux :

Pour gagner du temps, triez vos déchets avant d'aller en déchetterie !

● VERRE, PAPIERS, EMBALLAGES LÉGERS

(plastiques, métalliques, cartonnets)

+ Voir pages 5 à 8.

● CARTONS + voir page 9.

● MÉTAUX ET FERRAILLES

● BOIS NON TRAITÉS :

palettes, planches, caisses...

● DÉCHETS VERTS :

tontes de pelouse, feuilles, fleurs, tailles de haies, produits d'élagage, branchages inférieurs à 15 cm de diamètre...

+ Voir pages 22 et 23.

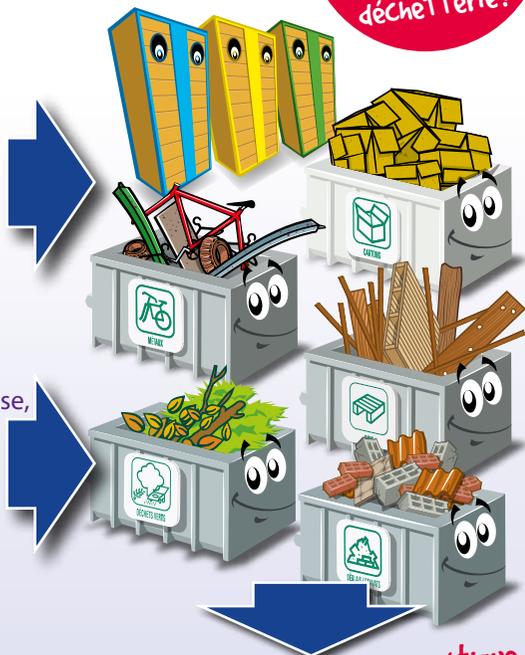
● DÉBLAIS ET GRAVATS

● TERRE VÉGÉTALE non polluée.

Uniquement aux déchetteries du Pouliguen et de Pénestin.

● TOUT-VENANT - ENCOMBRANTS

plâtre, isolants, moquette, polystyrène, bois traité...



Valorisation matière ou énergétique



Matériaux non recyclés

Les interdits

- Amiante, produits toxiques et huiles issus de l'activité professionnelle,
- souches d'arbres
- fusées de détresse
- médicaments
- bouteilles de gaz
- extincteurs



Les déchetteries en chiffres

- ▶ En 2017, **57 971** tonnes de déchets ont été recueillies (env. **795 kg/habitant**) dans les déchetteries de Cap Atlantique.
- ▶ L'essentiel de la collecte est composé de **16 775** tonnes de gravats, **21 165** tonnes de déchets verts, **1 915** tonnes de ferrailles et **1 353** tonnes de cartons.

Uniquement pour les particuliers

- **BATTERIES, PILES ET ACCUMULATEURS**
- **DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX**
peintures, solvants, produits d'entretien, désherbants, pesticides...
- **D3E** - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, dont tubes néons et lampes.
+ Voir pages 16 et 17.
- **HUILES de vidange et de friture**
- **PNEUMATIQUES sans jante**
véhicules légers uniquement.
- **MEUBLES USAGÉS**
meubles, matelas, salons de jardin...
+ Voir pages 18 et 19.
- **VÊTEMENTS**
Textiles d'habillement, linge de maison, chaussures.
+ Voir page 27.

 **aux professionnels**



En déchetterie du Pouliguen **uniquement**

- **AMIANTE - PLAQUES FIBRO-CIMENT**
Exclusivement pour les particuliers et sur présentation d'un justificatif de domicile.
Payant au-dessus de 10 m².

Valorisation matière ou énergétique



La récupération et les dépôts sauvages sont interdits,

y compris au pied des conteneurs, des bacs individuels, devant les déchetteries ou alentours, **et pénalement répréhensibles** selon les articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500 €).



Conditions d'accès aux déchetteries

- ▶ L'accès est **gratuit** pour les particuliers.
- ▶ L'accès est interdit aux véhicules dont le poids en charge est supérieur à 3,5 tonnes.
- ▶ L'accès aux professionnels est autorisé sous conditions indiquées dans le règlement intérieur des déchetteries disponible sur www.cap-atlantique.fr. La pesée s'effectue par pont-bascule sur les sites de Kéraline à Herbignac et de Piriac-sur-Mer.

3,5t



Circuit de vie des déchets

sur le territoire de Cap Atlantique



Ordures ménagères



Emballages légers



Papiers journaux

1 COLLECTE

en porte-à-porte



en apport volontaire



en déchetterie

2 TRANSFERT



Station de transfert des déchets - Villejames - Guérande



Fosse
Pénestin et

3 TRAITEMENT VALORISATION



**SUEZ Recyclage
Valorisation Grand Ouest**
Ecopôle de Gueltas (56)

Valorisation par
Tri Mécano Biologique :
2 % recyclage métaux
47 % compost
51 % énergie



Centre de tri PAPREC
Le Rheu (35)



Aluminium : **Regeal Affimet**
Compiègne (60)
Acier : **ArcelorMittal**
Basse-Indre (44)
Plastique : **Valorplast**
Cartonnettes et briques :
Celluloses de la Loire
Allaire (56)



Celluloses de la Loire
Allaire (56)



Evergl
Chateau



Verre



Ferraille, carton, DEEE*, DDS, bois...**

*Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

**Déchets Diffus Spécifiques (susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et/ou l'environnement)



Déchets verts



La Baule uniquement



Meubles usagés



Encombrants



Verre

Piriac-sur-Mer



Station de broyage
Livery - Guérande



La Baule, Le Croisic, Le Pouliguen,
Piriac-sur-Mer, Herbignac-Kéraline,
Pénestin.



Verre

Piriac-sur-Mer



Verallia

bernard (16)



Cartons : **Celluloses de la Loire** - Allaire (56)

Bois, gravats :

Séché Environnement
Nivillac (56)

Ferraille : **De Richebourg**
Guérande

DEEE* : **Ecosystèmes**

DDS** : **EcoDDS**

Textile : **EcoTLC**

Pneus : **Aliapur**



Plateformes de compostage

La Baule-Escoublac,
Livery - Guérande

Plateformes de broyage

Pénestin, Piriac-sur-Mer,
Kéraline - Herbignac



Centre de tri Véolia Propreté - Couëron



Remboursés : **CVE Arc en Ciel**
Couëron

Bois : **Fers** - Nantes

Matelas : **Recyc Matelas**
Mortagne-sur-Sèvre (85)

Mobilier en plastique : **Péna environnement** - Mériçnac (33)

Métaux : **entrepreneurs locaux**



ISDND Kéraline

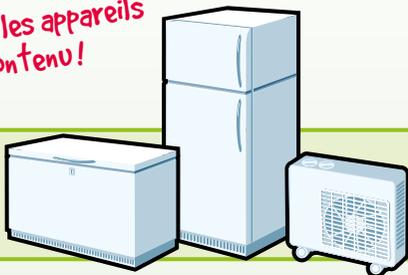
Herbignac
Installation de Stockage des Déchets
Non Dangereux

Que faire de mes Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques ménagers (D3E)



Depuis janvier 2008, la filière adaptée aux Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques ménagers (D3E) créée par Cap Atlantique favorise le recyclage, la valorisation des matériaux et, dans certains cas, la réutilisation d'appareils électriques ménagers. Avant de les jeter, pensez à ce service !

Merci de vider les appareils de leur contenu !



- Congélateurs • Réfrigérateurs • Climatiseurs



Appareils complets et assemblés uniquement !

- Lavage/cuisson • Chauffage



- Moniteurs • Tablettes



- Petit électroménager • Audio vidéo téléphonie • Informatique • Jouets et loisirs

Les interdits

- Appareils brisés, désassemblés ou incomplets, non vidés de leurs liquides et substances
- Ampoules à filament et halogènes
- dépôt des D3E avec les encombrants



Un diable est mis à votre disposition pour déposer vos D3E. Demandez-le au gardien.

RÉCUPÉRATION DANS LES CONTENEURS STRICTEMENT INTERDITE

Le saviez-vous ?

- ▶ Chaque année en France, **1,7** million de tonnes de D3E sont générées par les entreprises et les ménages.

Valorisation

- ▶ En 2017, **136 893** appareils ont été collectés (**1 175** tonnes) sur le territoire de Cap Atlantique, soit 16,2 kg/habitant. **Bravo !**



Uniquement

- Tubes néons
- Lampes basse consommation fluo-compactes ou à LED

En savoir + www.recyllum.com

De nombreux bacs Recyllum sont aussi disponibles en supermarchés



Ne présentez pas vos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers à la collecte en porte-à-porte des encombrants: ils seront refusés.



Chez les distributeurs d'électroménager

Vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique, votre distributeur a obligation de reprendre l'ancien.

(Directive Européenne 2002/96/CE relative aux équipements électriques et électroniques des ménages du 27/01/03).



• Chauffage/sanitaire • Traitement de l'air



Dans les 9 déchetteries du territoire



• Ordinateurs portables • Téléviseurs

En dehors d'un nouvel achat, si vous souhaitez vous débarrasser de votre appareil, **ayez le réflexe déchetterie!**



Outillage

Ce dispositif ne concerne pas les professionnels.



www.eco-systemes.fr



www.recyllum.com

Pourquoi trier les D3E ?

- ▶ Pour diminuer la pollution liée à l'enfouissement et à l'incinération des déchets ;
- ▶ pour diminuer la consommation de matières premières (métaux et dérivés pétrochimiques) ;
- ▶ pour valoriser les réseaux de réinsertion professionnelle et favoriser la création d'emplois.

Ne jetez jamais les D3E dans votre poubelle!



Que faire de mes meubles usagés ?

Dans le cadre du Programme Éco-mobilier, Cap Atlantique met en place de nouvelles actions de collecte pour favoriser le recyclage des meubles usagés.



● CHAISES

Tous les meubles ou parties de meubles des particuliers peuvent être déposés, quels que soient le type, le matériau et l'état.



● MATELAS ET SOMMIERS



● SIÈGES ET CANAPÉS

éco-mobilier

LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR
ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs et agréé par le Ministère de l'Écologie, le Programme Éco-mobilier réunit les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les industriels de la collecte et du recyclage.

— Les interdits

- Objets de décoration,
- produits assimilés textile,
- menuiseries,
- revêtements,
- sanitaires,
- D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques),
- objets de loisir,
- autres équipements d'extérieur,
- mobilier à usage professionnel

Le saviez-vous ?

- ▶ On estime qu'environ **1,7 million** de tonnes de produits mobiliers sont mises au rebut en France, soit environ **26 kg** par habitant.
- ▶ Pour la période 2018-2023, Eco-mobilier s'est fixé pour objectif de viser le **zéro enfouissement**.



● PLACARDS



● en déchetteries équipées d'une benne Mobilier :

déjà disponible au Pouliguen, à Piriac-sur-Mer, Pénestin, Herbignac - Kéraline, La Baule-Escoublac et Le Croisic. Prochainement dans les autres déchetteries.



● MOBILIER DE JARDIN



Pensez aussi :

● au don à des associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage.



● MEUBLES



● à la reprise à la livraison ou en magasin par les distributeurs et les installateurs volontaires ;

⊕ Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous :

www.eco-mobilier.fr



Valorisation

- ▶ Les meubles usagés sont **recyclés**. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles est composée de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés. Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés font l'objet d'une **valorisation énergétique**.
- ▶ En 2017, **1 116** tonnes de meubles usagers ont été recueillies dans les déchetteries de Cap Atlantique.

Que faire de mes encombrants ?



Cap Atlantique vous propose la collecte en porte-à-porte de vos encombrants plusieurs fois par an. Elle est complémentaire au dépôt en déchetteries.



● ENCOMBRANTS

Objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, **peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger.**

Pour être valorisés, les meubles doivent être déposés en déchetterie, voir pages 18 et 19

⊖ Les interdits

- Végétaux,
- pneumatiques,
- gravats, verre, ordures ménagères, papiers, emballages plastiques et métalliques,
- déchets ménagers spéciaux
- **électroménager** (D3E) : voir pages 16 et 17.



Merci de respecter les conditions de travail des agents en suivant les consignes de dépôt ci-dessous.

Quand ?

Déposez vos encombrants **la veille du jour de collecte.**

Si vous habitez à **La Baule-Escoublac**, sortez vos encombrants **le dimanche soir précédant la semaine de collecte.**

Combien ?

Limitez le dépôt à 2 m³, soit en volume l'équivalent d'un canapé. Il doit pouvoir être soulevé par 3 personnes de corpulence moyenne.

Où ?

Déposez à **l'extérieur de la propriété**, sans gêner le passage sur la voie publique.

Sans inscription, pas de collecte.
Règle identique pour l'habitat collectif ou l'habitat individuel.



Le saviez-vous ?

- ▶ Sur le territoire de Cap Atlantique en 2017, **97** tonnes d'encombrants ont été collectées en porte-à-porte.
- ▶ **Les encombrants sont enfouis** sur le site de Kéraline à Herbignac. Pour faire recycler ou valoriser les matériaux, **privilégiez le dépôt en déchetterie !**

Calendrier de collecte en porte-à-porte des encombrants

	2018	2019	2020
La Baule-Escoublac	du 5 au 9 février du 3 au 6 avril du 4 au 8 juin du 3 au 7 septembre du 5 au 9 novembre	du 4 au 8 février du 1 ^{er} au 5 avril du 3 au 7 juin du 2 au 6 septembre du 4 au 8 novembre	du 3 au 7 février du 6 au 10 avril du 2 au 5 juin du 7 au 11 septembre du 2 au 6 novembre
Mesquer Saint-Molf	Jedi 25 janvier Jedi 29 mars Jedi 31 mai Jedi 27 septembre Jedi 29 novembre	Jedi 31 janvier Jedi 28 mars Jedi 23 mai Jedi 26 septembre Jedi 28 novembre	Jedi 30 janvier Jedi 26 mars Jedi 28 mai Jedi 24 septembre Jedi 26 novembre
Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Pénestin, Saint-Lyphard	Les mercredis et jeudis		
	16 et 17 mai 17 et 18 octobre	15 et 16 mai 16 et 17 octobre	13 et 14 mai 14 et 15 octobre
Batz-sur-Mer Le Croisic Le Pouliguen	Lundi 12 février Lundi 9 avril Lundi 11 juin Lundi 10 septembre Lundi 12 novembre	Lundi 11 février Lundi 8 avril Mardi 11 juin Lundi 9 septembre Mardi 12 novembre	Lundi 10 février Mardi 14 avril Lundi 8 juin Lundi 14 septembre Lundi 9 novembre
La Turballe Piriac-sur-Mer	Mardi 13 février Mardi 10 avril Mardi 12 juin Mardi 11 septembre Mardi 13 novembre	Mardi 12 février Mardi 9 avril Mercredi 12 juin Mardi 10 septembre Mercredi 13 novembre	Mardi 11 février Mercredi 15 avril Mardi 9 juin Mardi 15 septembre Mardi 10 novembre
Guérande	Mercredi 14 février Mercredi 11 avril Mercredi 13 juin Mercredi 12 septembre Mercredi 14 novembre	Mercredi 13 février Mercredi 10 avril Jedi 13 juin Mercredi 11 septembre Jedi 14 novembre	Mercredi 12 février Jedi 16 avril Mercredi 10 juin Mercredi 16 septembre Jedi 12 novembre

Jour de collecte différé



Inscription indispensable

au plus tard à 16 h 30 le **vendredi**
précédant la semaine de collecte,
en appelant le **numéro unique**

02 51 76 96 16

*En dehors de ces dates,
ayez le réflexe déchetterie!*



Que faire de mes déchets végétaux ?



Les 9 déchetteries de Cap Atlantique et la station de broyage de Livery à Guérande vous permettent d'offrir aux déchets végétaux une seconde vie.



DÉCHETS DE JARDIN

- Tontes de pelouse,
- feuilles,
- fleurs,
- tailles de haies,
- branchages inférieurs à 15 cm de diamètre.



DÉCHETS VERTS VOLUMINEUX

- Troncs d'arbre,
- souches,
- branchages supérieurs à 15 cm de diamètre.

Uniquement

Pour la sécurité de tous et pour éviter les chutes de déchets sur le trajet, merci de bien bâcher votre remorque !



Les interdits

- Plastiques, bâches,
- métaux, tissus,
- tuyaux,
- caoutchoucs,
- pots de fleurs,
- gravats...



Le saviez-vous ?

- ▶ En 2017, **36 367** tonnes de déchets verts ont été collectées, dont **21 165** tonnes en déchetteries soit **499** kg par habitant, comprenant les apports des professionnels et des particuliers.
- ▶ Vous pouvez fabriquer votre compost ou vous en procurer à la station de broyage de Livery - Guérande. Idéal pour le rempotage !

Les consignes sont rappelées à l'entrée de chaque déchetterie.



9 déchetteries

voir page 10

et

Station de broyage Livery - Guérande

Tél. 02 40 90 18 19

Ouverte tous les jours sauf le mardi et le dimanche.

Du 16 octobre au 15 avril :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Du 16 avril au 15 octobre :
de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30

*Évitez les pierres
qui endommagent
les lames du broyeur !*



Pour désherber, bannissez les pesticides et herbicides et préférez les techniques alternatives (paillage, binage...).
Pour nourrir les sols, préférez le compost végétal aux engrais chimiques.

**SOYONS VIGILANTS
dans le tri des déchets
verts pour garantir
un compost de bonne
qualité !**

Valorisation

- ▶ **94 %** des végétaux récupérés en déchetteries et à la station de broyage sont valorisés en agriculture sous forme de **broyat** (déchets verts broyés).
- ▶ **3 %** sont transformés en terreau végétal appelé **compost**, destiné aux particuliers.
- ▶ **3 %** sont transformés en **biomasse** pour le chauffage au bois.



Comment composter à la maison ?



Si vous avez un jardin, ayez le réflexe «compostage»! Cette pratique peut réduire jusqu'à 35% la quantité d'ordures ménagères à jeter dans votre poubelle. Le compost obtenu représente un engrais naturel de qualité pour vos plantes. Cap Atlantique met gratuitement à disposition des composteurs de 345 ou 620 litres pour l'habitat individuel.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique des matières organiques. Il aboutit à la production d'un "engrais" naturel: le compost.

Pourquoi composter ?

C'est un geste écologique permettant de réduire la production d'ordures ménagères à traiter.

Comment composter ?

Consultez le guide et les fiches de compostage remis avec votre composteur.

À télécharger sur :

www.cap-atlantique.fr

+ Plus d'infos :

02 51 76 96 16



DÉCHETS DE JARDIN

- Tontes de gazon,
- tailles de haies,
- feuilles mortes,
- déchets du potager,
- mauvaises herbes non montées en graines,
- fanes de légumes...



Les interdits

- Déchets de jardin traités chimiquement,
- déchets végétaux grossiers Ø > 2-3 cm,
- plantes malades, mauvaises herbes grainées,
- coupes de thuyas et de résineux,
- terre, sable, balayures,
- Os et arêtes, noyaux...
- restes de viande et de poisson,
- cigarettes, huile de friture...

Le saviez-vous ?

- ▶ **35 %** : c'est la part de déchets fermentescibles estimée dans les ordures ménagères.
- ▶ En 2017, **456** composteurs ont été mis à disposition des habitants par Cap Atlantique (+2 % par rapport à 2016). Au 31 décembre 2017, **17 000** composteurs ont été distribués aux habitants des 15 communes du territoire de Cap Atlantique, soit près de **37 %** des maisons avec jardin.



DÉCHETS DE CUISINE

- Restes de repas d'origine végétale,
- fruits et légumes abîmés et leurs épluchures,
- fruits à coques (noix, amandes, noisettes, pistaches, cacahuètes...)
- marc de café, filtres, sachets de thé,
- coquilles d'œufs.



DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- Fleurs fanées,
- sciure et copeaux de bois,
- cendres de bois refroidies,
- essuie-tout, serviettes,
- mouchoirs en papier.

Où se procurer un composteur ?

À l'accueil du service déchets de Cap Atlantique, rue de la Grée du Rocher, route de Saint-Lyphard à Herbignac, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le vendredi 16 h.



Composter ses déchets de cuisine au pied de son immeuble, c'est possible !

Aujourd'hui, grâce au compostage partagé, même les personnes résidant en immeuble peuvent participer à la démarche du compostage.

**+ Plus d'infos : Cap Atlantique
Direction des Déchets
02 51 76 96 16**

Conseils pratiques :

- ▶ Débutez le compostage de préférence au **printemps** ou en été.
- ▶ Utilisez des déchets frais, pas trop humides et **variés**.
- ▶ **Retournez** et **aérez** régulièrement.
- ▶ **Bannissez** les **substances nocives et polluantes**.



Que faire de mes autres déchets ?

DÉCHETS MÉDICAUX

● Radiographies

Elles contiennent du plomb et de l'argent.



Cabinets de radiographie

Avant de jeter vos radiographies, demandez conseil à votre médecin.



● Médicaments périmés ou non utilisés

Sirops, solutions, ampoules buvables, aérosols, sprays, inhalateurs, comprimés, gélules, poudres, pommades, crèmes, gels, suppositoires, patches, ovules, ...



Toutes les pharmacies

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association Cyclamed qui collecte et valorise ces déchets.

+ www.cyclamed.org

« Les médicaments sont utiles, ne les rendons pas nuisibles ! »



Pharmacies conventionnées

par l'éco-organisme DASTRI.

+ Retrouvez la liste des pharmacies conventionnées du territoire sur www.dastri.fr



● Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) :

scalpels, embouts de stylo injecteurs, seringues, aiguilles, lancettes, lames...

0 805 69 35 36

Service & appel gratuits

VOUS TRIEZ NOUS COLLECTONS

CARTOUCHES D'ENCRES



Supermarchés

Des conteneurs sont à votre disposition à l'entrée de la plupart des supermarchés.

Ne jetez aucun de ces déchets valorisables ou dangereux dans votre poubelle habituelle!



Le saviez-vous ?

▶ En 2017, 11 083 tonnes de médicaments non utilisés ont été collectées par les pharmacies françaises.

DÉCHETS DANGEREUX



● Déchets radioactifs



Minéraux radioactifs, anciens objets d'horlogerie, fontaines, paratonnerres au radium, ...

- Piles
- Batteries



- Extincteurs
- Bouteilles de gaz
- Fusées de détresse



Contactez obligatoirement l'Andra

(Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs)

➔ www.andra.fr -
Tél. 01 46 11 80 00.



Points de vente, administrations, déchetteries



Corepile, éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État, assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries usagées. ➔ www.jerecyclemespiles.com

➔ voir page 11

VÊTEMENTS

Même usés ou déchirés,
propres et secs,
en sac bien fermé



- Textiles d'habillement,
- linge de maison,
- chaussures.

60 conteneurs à votre disposition sur le territoire de Cap Atlantique, localisés en général sur les parkings des grandes surfaces.

➔ Plus d'infos sur l'éco-filière du textile :
www.lafibredutri.fr

Don aux associations locales et recycleries

- Comités du « Secours Populaire » de Batz-sur-Mer, Guérande, La Turballe et Pornichet - La Baule.
- ➔ Plus d'infos : www.secourspopulaire.fr
- Emmaüs Saint-Nazaire



Chaussures attachées par paires



Vêtements en bon état uniquement

Valorisation

► En 2017, **459** tonnes de vêtements ont été collectées par Le Relais, soit **+9,1 %** par rapport à 2016. Selon leur état, ils seront réutilisés, recyclés ou valorisés.

Sur le territoire de Cap Atlantique, tout ce qui est bien trié est bien recyclé !

La preuve en chiffres :

70 400* tonnes de déchets
sont collectées et valorisées
soit l'équivalent de

Aluminium

4 100 cadres de vélos



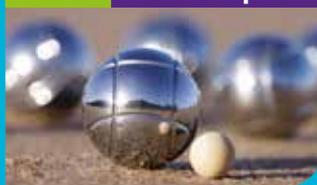
Verre

12 769 800 nouvelles bouteilles de 75 cl



Acier

233 400 boules de pétanques



Plastique

812 000 textiles polaires



Carton

6 162 400 boîtes à chaussures



Papiers

18 906 000 boîtes à œufs



Déchets verts

36 300 tonnes de broyat
et compost



Avec **CITEO** retrouvez en vidéo ce que deviennent vos emballages après le geste de tri.

Plus d'infos : service Déchets - 02 51 76 96 16

Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 avenue des Noëles - BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX

Tél : 02 51 75 06 80 • accueil@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr



* Tonnage collecté en 2017

© 2018 - Conception réalisation Cap Atlantique - Crédit photos : Jean-François Gony, Martin Besset, Yann Le Petit, Philippe Bissacquet, Frédéric Bère, Desplaces, Christian Malbert, Olivier Amouchphoto, Arnaud Mademonty, David PRC, Brian Jackson, Geoffroy Daniels, Desplaces, Fabrice, Romaine, Gerson, Gouffier, Desplaces, Ivan Kiri, Benoit Wardzinski, Shavit Kempf, Spid Productions, Ben, Yvan, Arzu, Zeynep, Zone creative - Studio, Imagineth, Alex Kabanov, Kora32, Y. Krasov, Nomad Soul, Spid Production, Thomas Garciaux, W9 - Adobstock, Imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC par lamouettecommunication.com La Baule - 02 41 02 21 00 - WPPM VEFF - PEFC 10-3-1005